Chronique Roubaisienne

BUREAUX : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE - - Numéro 3.28 — TELEPHONE

NOS SOUHAITS

La fin du mois de décembre n'est pas seulement l'époque où le ciel inclément prodigue la pluie, la gelée, et même parfois, la neige, aux pauvres habitants de notre planète. Un vieil usage veut que, daubant sur l'année qui finit, on souhaite, pour celle qui commence, toutes sortes de bonheur à ses amis.

Pour nous conformer à la règle, nous souhaitons donc :

Aux contribuables de Roubaix, moins d'impôts et la disparition des centimes additionnels, qui pèsent si lourdement sur notre population.

Aux patentés, une feuille presque vierge de chiffres avec éclipse complète des mêmes centimes.

A ceux qui manquent d'eau potable, une canalisation des plus promptes et des plus complètes.

Aux malheureux travailleurs, qui habitent *au mépris des maladies et de la mort*, les rues malsaines, dont parlait M. Sayet dans son rapport sur « *les grands travaux* », des rues saines, propres, avec des maisons bien claires et bien aérées, au lieu des taudis qu'on leur octroie, dans les environs des « châteaux forts » industriels.

Aux petits commerçants, une concurrence moins déloyale des commerçants en gros, *qui vendent surtout au détail*.

Aux débitants, une ville qui, les jours de fêtes, ne puisse plus être flétrie du *nom de* « Roubaix-la-Morte »

Aux marchands de la Grande-Place, la victoire sur une municipalité qui veut à toute force les déloger pour plaire à un maire qui est plus partisan de ce qu'il appelle l'esthétique que du bonheur de ses administrés.

On nous répondra, sans doute, que nos souhaits seraient les bienvenus mais qu'ils sont difficilement réalisables pour le moment.

C'est pourquoi nous souhaitons, en outre, que la classe ouvrière roubaisienne, continuant à comprendre son devoir, donne l'avant-dernier coup de balai, aux élections cantonales, coup de balai, préludant à celui qui permettra définitivement à M. Motte de s'occuper de ses intérêts particuliers, à M. Wattinne de voir s'il ne peut inventer un frein nouveau pour ses cars à M. Leblanc d'installer des marchands de marrons dans les caves de tous les membres de sa famille *et aux autres, de consacrer leurs efforts à* des commerces, dans lesquels ils sont certainement plus compétents que dans les affaires municipales.

Tels sont les souhaits que nous adressons à nos concitoyens, ce jour de premier janvier.

R. L.

Les vols de laine

Le commissaire de police de sûreté de Roubaix ayant été prévenu qu'un cambriolage avait été fait à Tourcoing, fait deux visites domiciliaires à Roubaix-Wattrelos. — Importantes découvertes. — Sept arrestations — D'autres sont imminentes.

Hier matin, M. Dequenne, chef de la Sûreté, était averti que des cambrioleurs s'étaient introduits chez Paul Desmettre, laveur de laine, 27, rue Belle-Vue, à Tourcoing, et y avaient dérobé plusieurs balles contenant des bobines de laine peignée. On l'avertissait que voleurs et recéleurs devaient se trouver à Roubaix.

Sans perdre de temps, M. Dequenne prit les agents qui se trouvaient au poste : Cuvelier, sous-brigadier, Doutreligne, Paris, Rancelot, Devogle, Dujardin, Catry, Dhalluin de la Sûreté, Herkenrath, Gustave Petit, Marienne et Vienne, agents en tenue, et commença la chasse aux bandits.

Pour débuter, la petite troupe se présenta chez Joseph Delbar, dit « Chobique », dit « Seph Pouce », âgé de 34 ans, exerçant la profession de fraudeur et habitant 38, rue Grétry.

Les habitants de la maison furent tellement surpris par l'arrivée de la police, qu'ils n'eurent pas le temps de faire disparaître plusieurs ballots qui se trouvaient dans un coin et dont on venait justement leur demander la provenance.

Chose plus compromettante encore, ils durent, *pour ainsi dire, présenter plusieurs individus qui* se trouvaient non loin des paquets, essayant, visiblement, d'opérer une retraite prudente, par les derrières.

Le sous-brigadier Cuvelier s'aperçut du mouvement rétrograde qui se faisait en assez mauvais ordre. Sans perdre de temps, il avertit les agents en tenue qui se trouvaient dans la rue Bayard, et ceux-ci, comprenant l'appel adressé, escaladèrent aussitôt les murs, coupant ainsi la retraite aux bandits.

C'était fini, et comme on dit, il ne restait plus aux personnes présentes qu'à tendre les poignets pour recevoir les chapelets.

En effet, les quatre balles contenaient des bobines pesant chacun cinq kilos, ce qui donnait, au total, un poids certain de 500 kilos et représentait, comme valeur, la somme de 1,400 francs.

Le patron de la maison et quatre personnes qui discutaient, sans doute, avec lui, le prix à percevoir, furent donc arrêtés et interrogés sur place.

On connait l'état civil du premier, n'insistons pas.

Les autres répondent, lorsqu'un recéleur les appelle, *aux noms* d'Alfred Lapauw, de Fleuris Duterire, de Richard Dewaele et de Charles Benoist.

Le premier se dit apprêteur, âgé de 18 ans, mais ne peut indiquer son domicile ; le second se targue d'être journalier et d'habiter la rue Châteaubriand, à Tourcoing, ce qui, en l'occurrence, n'est pas une recommandation. Richard Dewaele n'a pas de domicile mais exerce la profession de boulanger, ce qui ne l'empêche pas de se trouver actuellement dans le pétrin.

Le dernier est, parait-il, domestique, rue Serpentine, à Tourcoing ; il n'a pas encore pu donner le nom de son patron.

Le coup de filet était bon mais il ne suffisait pas au commissaire chef de la Sûreté qui prit, avec ses agents, le plus court chemin pour se rendre route du Touquet, à Wattrelos.

On s'arrêta à cinquante mètres environ de la douane, chez Jean-Baptiste Coorevits, chiffonnier, d'origine belge.

C'était là, à quelques pas des veilleurs de la frontière, exposés, par conséquent, à l'arrivée d'une ronde, que les voleurs au camion plaçaient le plus clair de leurs prises.

Une courte perquisition permit de mettre la main sur un cheval et une voiture, un panier d'œufs, marqué des lettres M L, inscrites en bleu sur l'osier, de sept sacs de laine peignée, de trente-deux bobines de laine noire peignée, de vingt bobines de laine blanche, peignée aussi, de six kilos de lames de cuivre pour dynamo et deux sacs de coton.

Le chiffonnier et son fils, un jeune homme de vingt et un ans, qui connait déjà son affaire, ont été priés d'accompagner les objets trouvés chez eux jusqu'au commissariat central.

Hier, vers onze heures, le petit cortège, suivi de près par les bagages, opérait un passage sensationnel sur la Grande-Place où une foule énorme se pressait pour voir arriver l'un et les autres.

Ajoutons pour finir trois renseignements assez intéressants :

1° Tous les sacs trouvés rue Grétry ont été reconnus par Paul Desmettre :

2° Les prises du jour sont évaluées à 4,000 fr. ;

3° De nouvelles arrestations sont imminentes.

DISCUSSION MOUVEMENTEE

Hier, dans la matinée, le docteur Butruille a fait admettre à l'Hôtel-Dieu, un tisserand, nommé Auguste Vanderdonck, âgé de 46 ans, et demeurant 248, rue du Tilleul.

Auguste Vanderdonck, *qui porte des plaies* contuses à la tête, et des contusions aux reins et à l'épaule droite, a été blessé dans les circonstances suivantes :

Il se trouvait, dimanche soir, vers onze heures, à l'estaminet Henri Carré, où il loge et prenait la dernière chope, lorsque trois personnes entrèrent.

Une discusion ne tarda pas à s'engager, des mots on en vint aux coups et Vanderdonck reçut plusieurs coups de chaises, une quantité innombrable de coups de poing et, pour terminer, un dessus de poêle sur la tête.

Son état est relativement grave.

TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE

Dans la nuit de dimanche à lundi, vers deux heures et demie du matin, les agents Baugnier et Palanchier, passant rue des Arts, aperçurent plusieurs individus, qui étaient occupés à forcer la porte de l'immeuble portant le numéro 45 et qui est habité par Mme veuve Nuyck.

Ils se précipitèrent aussitôt vers cet endroit, mais un bandit qui faisait le guet, avertit ses camarades et toute la bande prit la fuite.

Après une poursuite assez longue, les agents étant revenus sur leurs pas, sans avoir pu arrêter personne, ils constatèrent *que la porte avait été ouverte et qu'un couteau* avait été laissé près de l'huis par les cambrioleurs.

Rien n'avait été enlevé, ce qui s'explique, du reste, fort bien, puisque les opérateurs furent dérangés avant même d'avoir pu franchir le seuil.

DANS LES BALS

Les bagarres continuent dans les bals, avec une régularité merveilleuse. Dimanche soir, Paul Dessauvages, 19 ans, apprêteur, demeurant 60, rue de l'Ommelet, faisait un tel chahut au bal Delgrange, rue des Longues-Haies, que la police fut priée d'intervenir.

Dessauvages prit très mal cette intervention, insulta les agents et se permit, même, de leur porter plusieurs coups de poing ou de pied.

Cette petite répétition de passage à tabac lui a valu une mise au violon immédiate, suivie d'un voyage à Lille avec, au bout, une petite visite à la prison

LES RECEPTIONS

L'administration municipale a reçu lundi soir à cinq heures, dans les salons de l'Hôtel de Ville les corps constitués de Roubaix, les employés de la mairie et les divers services municipaux.

LE CHOMAGE DU JOUR DE L'AN

A l'occasion de la nouvelle année, les bureaux seront fermés aujourd'hui mardi et demain mercredi. Toutefois le bureau de l'état civil sera ouvert le mardi jusqu'à midi et le mercredi jusqu'à quatre heures de l'après-midi.

DANS LA POLICE

Sont nommés à la date du 1er janvier 1907 :

Brigadiers de 2e classe : Leruste Louis, Lorthioir Jules.

Brigadiers de 3e classe : Delbart Henri, Daudruiez Caietan, Bourgois Louis.

Sous-brigadiers : Delbarre Adolphe, Patin Louis.

Agents hors classe : Bosman Gustave, Doyen Florimond.

Agents de 1re classe : Dugardin Paul, Lecomte Emile, Petit Gustave, Liévrouw Yvo, Delecourt Charles, Hus Emile, Locufier Edouard, Bauduin François.

Agents de 2e classe : Collier Nicolas, Glorieux Adolphe, Kindt Alfred, Corman Arthur, Mercier Richard, Rancelot Henri, Marienne Polycarpe, Friess Jacques, Masquelier Jules, Dhalluin Henri, Devogle Jules, Deronne Julien, Malaquin Emile, Herkeuraths Anatole, Stadler Charles, Lhermitte Alexandre

Agents de 3e classe : Poissonnier Georges, Capetta Eléodore, Delreux Paul, Merlin Gustave, Vandenberghe Julien, Dubus Jean-Baptiste.

SERVICE DE LA SURETE. — *Sous-brigadier* : Chantraine Alphonse.

Agent hors classe : Gautier Marcelin.

Agents de 1re classe : Paris Achille, Delhaye Charles, Triail Emile.

Agents de 2e classe : Gaillet Pierre, Willaumez Camille, Doutreligne Arthur.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Dimanche, vers onze heures et demie, un commencement d'incendie s'est déclaré dans la cave de chez M. Delcroix, pharmacien, angle des rues du Collège et Pellart.

Le feu s'était déclaré dans une caisse placée près du calorifère.

Les pompiers qui sont arrivés sur les lieux n'ont pas eu à intervenir.

Les dégâts sont insignifiants.

AU BUREAU DE BIENFAISANCE

Dimanche dernier, la commission administrative a tenu une séance extraordinaire en suite de laquelle elle a réuni les représentants de 60 familles assistées, à qui M. Damez, receveur, a distribué une somme de 3,000 francs, par 50 fr. à chaque famille.

Dans une petite allocution, M. Caquant, vice-président, a exposé que ces secours extraordinaires, produit des dons et quêtes de l'année, ont été attribués aux familles les plus nécessiteuses, en raison du grand nombre de leurs enfants en bas âge ; que le Bureau de bienfaisance espère pouvoir faire de semblables distributions l'an prochain ; et a invité les privilégiés à faire un bon emploi de ces étrennes par l'acquisition de choses utiles à leur ménage.

La veille, tous les assistés du Bureau de bienfaisance avaient reçu des bons de viande à raison de 250 grammes par tête, à l'occasion du nouvel an.

CRECHES ET BAINS

Les crèches municipales et l'établissement de bains de rue de Rome seront fermés aujourd'hui 1er janvier 1907.

QUI A PERDU ?

Mlle Chochoart, demeurant rue Neuve, 44, a trouvé une bague en or avec brillant.

— M. Binstinck Pierre, demeurant rue Cugnot, 21, a trouvé, rue des Lignes, une montre de dame argent

RECLAME **du Mercredi 2 Janvier aux** GALERIES LILLOISES : PEIGNOIRS **veloutine, belles dispositions, val. 6 francs, vendus 4 fr. 70.**

Théâtres, Fêtes et Concerts

THEATRE DU FONTENOY

On annonce pour dimanche prochain 16 janvier une représentation de *Cartouche ou le Roi des Voleurs*, drame à grand spectacle, qui a obtenu un énorme succès l'an dernier.

La soirée sera terminée par *les Charbonniers*, opérette (redemandée).

Cinéma gratis tous l. Jr. : Galeries Lilloises

ÉTAT CIVIL

de ROUBAIX du 31 décembre 1906

Naissances. — Ferrand Castelain, rue Pierre-Motte, 7 bis. — Georgette Deschamps, rue de Maubeuge, fort Loridan, 60. — Marie Duthoit, boulevard de la République, 33. — Emilienne Desbonnets, rue du Tilleul, 181. — Marie Loviny, rue du Grand-Chemin, 100. — Hélène Florent, boulevard de Cambrai. — Léon Heyman, boulevard de Cambrai. — Herman Fontaine, boulevard de Cambrai. — Marie Bettens, boulevard de Cambrai. — Germaine Leclercq, rue du Pile, cour Loridan, 4. — Angèle Bapaume, rue du Trichon, cour Lefebvre, 6. — Hector Delvoye, rue de Denain, cour Desbonnets, 2. — Jean Haas, rue Nain, 26. — Clétine Voreux, rue Vauban, 26.

Décès. — Catherine Bauduin, 73 ans, ménagère, chemin d'Hem. — Léonie Vanootegem, 60 ans, propriétaire, rue Louis-Decottignies, 49. — Adolphe Scholart, 21 mois, rue du Tilleul, 308, cour Desmet, 2. — Elisa Locufier, 64 ans, ménagère, rue du Fort, cour Couthier, 3. — Alfred Clément, 2 jours rue d'Alger, cour Catteau, 2. — Clémentine Michon, 67 ans, cabaretière, rue de la Chaussée, 49. — Philomène Dufermont, 51 ans, ménagère, rue des Longues-Haies, 287, cour Debaisieux, 4. — Joséphine Carpentier, 3 ans, rue de Babylone, 9. — Pauline Culot, 62 ans, ménagère, rue du Collège, 102.

GAZETTE TOURQUENNOISE

BUREAUX : 69, RUE DU CASINO, TUORCOING

AUDACIEUX CAMBRIOLAGE

Des malfaiteurs pénètrent par escalade et effraction dans un lavage de laines et dérobent 480 kilos de laine.— Quatre arrestations.

Au cours de la nuit de dimanche à lundi, un audacieux cambriolage a été commis dans les magasins du lavage de laines de M. Paul Desmettre, rue de la Belle-Vue. *Des malfaiteurs* ont escaladé le mur qui clôture la cour de derrière de l'usine ; ce mur n'a qu'une hauteur de 2 mètres et est *facilement* abordable puisqu'il longe les terrains vagues *bordant le boulevard de l'Egalité*, toujours désert.

Une fois dans la cour, les malfaiteurs se sont dirigés vers les magasins et en ont fracturé la porte à l'aide d'une pince-monseigneur.

Les cambrioleurs, qui devaient être assez nombreux, — une dizaine n'est pas exagéré, — se sont alors emparés de 8 balles de laine cardée, pesant chacune 60 kilos et valant ensemble 1800 francs et se sont enfuis sans avoir été inquiétés. M. Paul Desmettre, en faisant sa ronde habituelle lundi matin, vers 7 heures et demie, constata le vol dont il avait été victime. Il s'empressa d'avertir M. Delattre, commissaire de police du 2e arrondissement, qui ouvrit une enquête.

QUATRE ARRESTATIONS A ROUBAIX

En dernière heure, nous apprenons que quatre des cambrioleurs présumés ont été arrêtés à Roubaix. Chacun d'eux portait une des balles volées chez M. Paul Desmettre. Ces balles ont été reconnues par ce dernier comme lui appartenant.

Nos lecteurs liront sous la rubrique Roubaix les circonstances de ces arrestations.

IVRESSE ET FUMISTERIE

Au cours de la nuit de dimanche à lundi, un journalier, Jules Pitel, 63 ans, demeurant 83, rue de l'Amiral-Courbet, rencontrant les frères Julien et Victor Bulteil, s'approcha d'eux et leur déclara qu'il venait d'être victime, rue Saint-Blaise, d'une agression de la part de deux individus qui, après lui avoir porté force horions, l'avaient dévalisé de son portemonnaie contenant 6 francs. En effet Pitel portait au visage plusieurs blessures légères sur lesquelles le sang perlait.

Les frères Bulteil accompagnèrent ce dernier au poste de police. Pitel renouvela sa déclaration ; mais comme il était ivre, le chef de poste le fit mettre au violon municipal. Les agents Lepers et Stein se mirent ensuite à la recherche des auteurs de l'agression nocturne. Ils ne les trouvèrent pas et pour cause.

Interrogé lundi matin par M. Delattre, commissaire de police du 2e arrondissement, Pitel avoua qu'il n'avait été nullement attaqué et que les blessures qu'il portait au visage avaient été causées par diverses chutes sur le sol.

Après avoir été vertement sermonné, l'ivrogne fumiste a été remis en liberté. Procès-verbal pour ivresse a été rédigé à sa charge.

LES VOLS AU CAMION

En vertu d'une commission rogatoire de M. Hermant, juge d'instruction à Lille, M. Niéderst, commissaire de police du 3e arrondissement a procédé lundi à l'interrogatoire de plusieurs témoins afin de vérifier certains faits concernant le vol de laine commis mercredi dernier dans la rue du Château, sur un camion appartenant à MM. Christory, filateurs, rue de Renaix. On se rappelle qu'un nommé Henri Vanoverschelde a été arrêté pour ce vol.

LES POIVROTS

Dimanche, vers 10 heures du soir, le brigadier de police Clarisse et l'agent Volt, ont conduit au violon municipal Léon Philipron, 19 ans, employé, demeurant à Roubaix, qui était ivre et troublait l'ordre au concert de la Brasserie des Familles. Philipron a été remis en liberté quelques heures plus tard, après avoir été gratifié d'un procès-verbal.

— J.-B. Scheldewaert, 39 ans, journalier, demeurant 58, rue du Chêne-Houpline, après avoir fait force libations se présenta au poste de police sollicitant un *billet* de logement.

Comme Scheldewaert était ivre, le chef de poste n'hésita pas à lui accorder ce qu'il demandait ; il l'envoya coucher au violon municipal.

L'ivrogne a été remis en liberté lundi matin après avoir été gratifié d'un procès-verbal.

LA GREVE DS TRIEUSES

Une délégation des 80 trieuses en grève du peignage A. et V. Pollet, rue de Dunkerque, s'est présentée lundi matin à l'usine pour une entrevue. Celle-ci n'a donné aucun résultat. La grève continue.

PHARMACIENS DE GARDE

Voici la liste des pharmaciens de garde aujourd'hui mardi :

MM. Despinoy, 34, rue de Lille ; Morvoisin, 97, rue du Tilleul ; Patiée, 23, rue du Brun-Pain ; Levin, 53, rue de Gand ; Jacques, 293, rue de la Croix-Rouge.

UNE DISTINCTION

M. Lecomte, adjoint au maire de la ville de Tourcoing, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

AVIS

Il est rappelé à Messieurs les actionnaires de la Brasserie Coopérative du Tilleul, rue du Tilleul, 28, à Tourcoing, que l'Assemblée générale aura lieu le Vendredi 11 janvier 1907 chez Madame Lepers, 130, rue Winoc-Chocqueel, à Tourcoing, à 6 heures et demie du soir. 1558-4

ÉTAT CIVIL

de TOURCOING du 31 décembre 1906

Naissances. — Léon Dewailly, rue Claude-Bernard, 211. — Ernest Lobelle, ru edu Dragon, 11. — Jean Mulliez, rue des Poutrains, 4. — Marie Leroux, rue de la Mackellerie, 48. — Suzanne Duvillier, rue Quiétem, 9.

Décès. — Charles Fack, 54 ans, fileur, rue du Japon, 19. — Henri Castelain, 57 ans rue du Moulin, 28. — Alexandre Mahieu, 79 ans, rue d'Havré, 3.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

FETE SCOLAIRE. — La salle des « rentreurs » était, dimanche, garnie d'un public nombreux qui avait tenu à répondre à l'aimable invitation de M. Vairon, directeur de l'école des garçons de la rue Kléber, lequel y avait organisé un concert-spectacle au profit des œuvres post-scolaires.

Tous les numéros du programme ont été admirablement interprétés. Les artistes ont recueilli les félicitations générales.

Nous adressons nos vifs remerciements à M. Vairon.

RECEPTION DU JOUR DE L'AN. — L'administration municipale informe les employés municipaux et les fonctionnaires qu'il n'y aura aucune réception le premier de l'an.

CONGE. — Les bureaux de la mairie seront fermés mercredi après-midi, conformément à l'usage établi.

ETAT CIVIL du 30 décembre. — *Publication.* — Couchey Félix, employé au chemin de fer, à Roubaix, et Merlin Adrienne, emballeuse, à Croix.

WATTRELOS

LES RECEPTIONS. — Hier, à quatre heures du soir, M. le maire de Wattrelos, accompagné de ses adjoints, a reçu les instituteurs, le commissaire de police et les gardes, les employés de la mairie et les employés des divers services municipaux, qui étaient venus présenter leurs souhaits du jour de l'An.

STATISTIQUE AGRICOLE. — M. Denis Dhalluin-Briet, cultivateur, demeurant au hameau de Beaulieu, *est nommé, par M. le préfet du Nord*, membre de la commission municipale de statistique agricole, en remplacement de M. Jules Delcroix-Desplanques, décédé.

HALLUIN

EXPLOSION DANS UNE TEINTURERIE. — Le défaut de fonctionnement d'une des soupapes d'un *appareil*, dit autoclave, a failli causer un accident terrible à la teinturerie Ovigneur, située au Malplaquet.

L'appareil, probablement par excès de vapeur, fit explosion dans la nuit, enlevant la toiture et les charpentes du toit, dont certaines parties furent retrouvées en territoire belge.

Il faut se féliciter de ce que l'accident s'est produit à ce *moment*, dans la journée il eût causé de nombreuses victimes parmi le personnel de l'usine.

WASQUEHAL

POURQUOI ??? — *Pourquoi* ? le clergé de Wasquehal, après avoir reçu notification de M. le Maire, *n'a-t-il pas encore quitté complètement* les locaux du presbytère ?

Pourquoi le clergé de Wasquehal, après avoir tout déménagé, les meubles et autres objets similaires, n'a-t-il pas remis à son propriétaire naturel, représenté ici par l'administration municipale, les bâtiments qu'il occupe indûment depuis le 13 décembre dernier, et malgré le vote de la loi sur la séparation ?

Pourquoi ? Pourquoi ?

Pourquoi cette obstination ? Sans doute il attend peut-être une expulsion manu-militari pour avoir l'air d'être traité en victime, et pour récolter les palmes du martyre ?

Patience ! qu'il sache bien que s'il fallait avoir recours à ce moyen extrême, nous avons la certitude que l'Administration municipale n'hésiterait pas.

Mais après, qui paiera les frais ?

Nous tous, contribuables de Wasquehal.

Alors pour éviter tous ces frais, le clergé *n'aurait-il pas meilleure* grâce à s'incliner devant la loi, et à laisser libre de suite le presbytère.

Il est à craindre, que malgré sa fausse situation, il fasse la sourde oreille et que nous bons contribuables, nous finissions encore par payer de notre poche, les frais de la comédie, car réellement ce serait une 2e comédie, ou peut-être à celle-ci un de ses acteurs aurait l'insigne honneur de se faire nourrir un mois à l'hôtel des haricots. Pour*quoi ? Pourquoi* ? ? ?

Un groupe de contribuables.

TOUJOURS POURQUOI ? — Sur des affiches placardes à profusion dans la ville de Lille, il est demandé pourquoi ? M. Lejeune-Mulliez, maire de Wasquehal n'a pas été *poursuivi* pour avoir donné une gifle à l'abbé Fogt, le jour de l'opération des inventaires à l'église de Wasquehal tandis que l'abbé Camerlynck, a été condamné à 15 jours de prison pour avoir frappé un commissaire de police dans l'exercice de ses fonctions.

Pourquoi ? la raison est bien simple !

1. C'est que le citoyen Lejeune-Mulliez, *maire de la commune* de Wasquehal, n'a jamais levé la main, ni ne l'a abaissée sur la personne d'un abbé, qu'il s'appelle Fogt ou autre ;

2. S'il n'est pas poursuivi et condamné, c'est que l'histoire de la gifle a été inventée par le clergé pensant ainsi obtenir des circonstances atténuantes pour l'acte commis par l'abbé Camerlynck ;

3. Si *celui qui* se croit tant endommagé pouvait prouver les faits, qu'il avance, il n'aurait pas craint d'afficher sa protestation sur les murs de la commune de Wasquehal, et d'insister pour que sa plainte reçoive légalement la suite qu'elle comporte.

Voilà Pourquoi ? Pourquoi ? Pourquoi ?

LILLE

Violent incendie

RUE DU VIEUX-FAUBOURG

Panique énorme dans le quartier. — Un sauvetage émouvant. — Plusieurs milliers de francs de dégâts.

Dans la rue du Vieux-Faubourg, au numéro 26, se trouve un immeuble appartenant à M. Potiez, propriétaire à Malo-les-Bains et occupé par divers locataires.

Au rez-de-chaussée se trouve la « Buvette de la Gaité » tenue par M. Dassonneville. Les étages sont occupés par diverses personnes qui se servent en commun du grenier.

SAUVE QUI PEUT !

Lundi, vers neuf heures du matin, on voyait les flammes sortir du grenier et l'alarme fut donnée dans la maison et le quartier.

Les locataires, s'emparant des objets les plus précieux descendaient en toute hâte, encombrant l'escalier.

M. Dupied, postillon à la poste et M. Lemaitre, journalier, habitant au premier et second étage, précipitaient leurs meubles par la fenêtre.

Des matelas venaient s'étaler dans la rue, devant la foule qui s'amassait. Dans ce quartier très populeux, un attroupement considérable eut vite fait de se former.

Mais bientôt des soldats arrivaient, un piquet du 43e venait de la caserne Souham, organiser un service d'ordre.

Pendant ce temps le feu qui avait rapidement consumé le grenier, prenait à la chambre garnie, occupée par M. et Mme Conart, ayant deux enfants, qui furent mis aussitôt à l'abri.

Les pompiers arrivèrent très rapidement et à 9 heures 10 commençaient leurs travaux. La *police* venait renforcer les cordons de troupe.

UN SAUVETAGE

Soudain un cri se fit entendre : « Il y a un vieillard paralytique dans la maison ! » Cette clameur jeta un moment d'effroi dans la foule.

Un courageux soldat, M. Arthur Van Enode, soldat à la 10e compagnie du 43e se précipita dans la maison et au premier étage trouva M. Vandelbrouck, âgé de 76 ans, cloué par la paralysie sur un fauteuil.

LES SECOURS

Les pompiers eurent fort à faire pour maîtriser le sinistre. Ils installèrent la grande échelle, et s'occupèrent de préserver l'appartement de M. Tapart, situé sur le même palier que celui de M. Conart.

La neige des gouttières rendit fort difficile la manœuvre sur les toits voisins, et l'on s'employa à empêcher que le feu ne gagnât les immeubles proches et les étages inférieurs.

Deux heures après seulement, les pompiers étaient maîtres du feu, qui avait causé pour plusieurs milliers de francs de dégâts. Il faut compter que l'eau a causé aussi sa part de désastre. Une assurance couvre ces méfaits de l'incendie.

Quelle est la cause de ce dernier ? Probablement un vice de construction de la cheminée ou l'imprudence d'une personne ayant été au grenier avec une lumière. Une enquête est ouverte à ce sujet.

La Grève des Teinturiers

Hier matin, huit ouvriers de chez Obin et Parent, teinturiers, rue des *Stations*, ont repris le travail.

Cela n'engage en rien les autres camarades, une cinquantaine qui restent en grève, maintenant toujours leurs revendications.

Chez M. Leva, rue Jeanne-Maillotte, à La Madeleine, vingt-six ouvriers se sont mis en grève samedi.

Ils réclament ainsi que les hommes de peine qui se sont solidarisés avec eux, une augmentation de 2 5centimes.

L'état de la grève est toujours calme et stationnaire.

Théâtres, Fêtes et Concerts

GRAND THEATRE MUNICIPAL de LILLE

Mardi 1er janvier 1907, à l'occasion du premier jour de l'an, spectacle extraordinaire composé de deux grands succès :

1. LES DEUX GOSSES, la pièce populaire en 3 tableaux de Pierre Decourcelle ;

2. LES DRAGONS DE VILLARS, opéra-comique en 3 actes de MM. Lockroy et Cormon, musique de Maillard.

Bur. ,5 h. et demie. — Rid., 6 h.

Jeudi 3 janvier 1907, nous aurons, au Grand-Théâtre, la première représentation reprise de l'immense succès LOUISE, paroles et musique de G. Charpentier, qui sera précédée par un A Propos du lieutenant-colonel Patry, en l'honneur de *l'Armée du Nord 1870-1871*, dit par M. Portal.

THEATRE-KURSAAL

TOURNEE MEVISTO

Le spectacle des fêtes de l'an a été merveilleusement composé pour attirer au Kursaal le public avide de s'amuser et de rire, En effet, on nous donne deux pièces e deux pièces amusantes.

L'une, c'est « La Dame du 23 », un vaudeville en trois actes.

L'autre une pièce en deux actes, « Son premier voyage » due à la plume de Xanrof, C'est ce petit chef-d'œuvre qui sera donné, demain soir, à huit heures et demie.

En matinée, trois heures : « Il faut s'entendre » et « La Dame du 23 ».

En soirée, huit heures et demie, « Son premier voyage » et « La Dame du 23 ».

HIPPODROME LILLOIS

(Direction : Ch. BOUCHER

C'est aujourd'hui *mardi 1er janvier* qu'auront lieu les débuts de la nouvelle troupe Excelsior, à l'Hippodrome. Il serait superflu de faire l'éloge des nouveaux numéros annoncés, qui promettent de surpasser ceux que nous avons vu défiler cette semaine. Ce que nous pouvons dire, c'est que M. Boucher réserve de nouvelles surprises aux Lillois, amateurs de beau et de violentes émotions.

Deux grandes représentations inaugureront cette nouvelle troupe : la première à 2 heures et demie, et la seconde à 8 heures et demie précises.

Avec un programme aussi chargé, il faut espérer que le public affluera rue Nicolas-Leblanc; il peut être assuré qu'il ne regrettera pas sa soirée, car la troupe japonaise à elle seule vaut le déplacement.

Nous rappelons encore une fois que de nombreux braseros répandent autour de la piste une chaleur suffisante pour garantir des rhumes et des froids de pied. Rien ne doit donc arrêter le public de se porter en foule à l'Hippodrome.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VALENCIENNES

BAISSEZ LES YEUX. — M. Gérard, marchand de pommes de terre, rue du Quesnoy, a trouvé un *portemonnaie contenant* une certaine somme et un billet de chemin de fer délivré samedi matin. On peut le réclamer au poste de police.

— M. Masson, demeurant rue Saudeur, a trouvé un chien de chasse, qu'il tient à la disposition du propriétaire.

— M. Emmanuel Dossche, sous-officier des sapeurs-pompiers, a trouvé une montre de valeur qu'il a déposée au poste de police.

— Enfin, M. Emile Bertrand, rue de la Barre, a trouvé un très beau chapelet avec les grains en verre taillé. Il l'a mis en consigne au poste de police.

THEATRE MUNICIPAL. — Aujourd'hui mardi 1er juillet, représentation de gala.

La Dame aux Camélias et *Les Cloches de Corneville*.

— Jeudi : *La Juive*, grand opéra.

— Prochainement tournée Hertz, avec *Biribi* et *Chez les Zoaques*.

SYNDICAT DES CULTIVATEURS. — Les membres du syndicat se réuniront le samedi 5 janvier prochain, à 3 heures trois quarts très précises de l'après-midi, au Café de la Paix (salle du Syndicat Grand'Place), Valenciennes.

Ordre du jour : 1. Lecture du procès-verbal de la dernière réunion et de la correspondance. — 2. La question des délégués agricoles aux agriculteurs du Nord ; communication de M. H. Estyle. — 3. Ravages des corbeaux dans les nouveaux semis de blés ; des moyens de les combattre. — 4. Questions diverses.

LE FROID. — Lundi, vers une heure de l'après-midi, le sieur Emile Soyez, 50 ans, marchand ambulant, en se levant de table, à l'estaminet tenu par Mme veuve Legrand, 10, rue des Capucins, où il prend sa pension, est mort subitement.

La mort est due à une congestion.

Le corps a été déposé à la *morgue*.

SOCIETE DES FOURNEAUX ECONOMIQUES. — Les Fourneaux seront fermés les 1er et 2 janvier 1907.

ABSCON

LA RIXE MORTELLE. — Lundi matin, M. Gobert, juge d'instruction, a confronté l'inculpé Gilliot avec les ouvriers qui furent témoins de l'incident que nous avons relaté.

Gilliot, tout en reconnaissant la matérialité du fait qui lui est reproché, se défend énergiquement d'avoir voulu donner la mort à Défossez.

SAULTAIN

LE FEU. — Un incendie a détruit une grange remplie de récoltes, appartenant à Louis Lancelle.

Les pertes sont évaluées 1750 fr.

Il y a assurance.

La gendarmerie enquête sur les causes du sinistre.

BRUAI-SUR-ESCAUT

ENTRE EPOUX. — La femme Delattre accuse son mari de lui avoir porté des coups

Celui-ci, qui est séparé de sa moitié, prétend au contraire que c'est lui la victime.

La gendarmerie informe.

SAINT-AMAND

SOCIETE REPUBLICAINE DES CONFERENCES POPULAIRES. — Une section de cette société s'est formée dans notre ville.

Cette Société a pour but unique de donner des conférences populaires qui sont absolument gratuites. Elle répond à un besoin qui s'est fait réellement sentir ; aussi, ceux qui sont épris du beau ou désireux de s'instruire, tout en passant des heures agréables, applaudiront avec nous à cette création.

La section se propose de donner sa première conférence dans le courant de janvier.

GENEROSITE. — La direction de l'usine à gaz, située rue de Marillon, a fait don de cinquante hectolitres de coke au bureau de bienfaidance de Saint-Amand, pour être distribués aux familles pauvres.

POUR LES PAUVRES. — Dans sa dernière réunion, l'administration du bureau de bienfaisance a décidé, en remplacement du charbon, de faire une distribution extraordinaire de pain aux pauvres, pour les indigents de première et de deuxième classe.

LES TROMPETTES. — Il est formé un cours de solfège pour trompettes. Les jeunes gens qui voudraient en faire partie sont priés de se faire inscrire chez Allou, secrétaire, ou chez H. Plumecocq, trésorier de l'Union des Trompettes du Moulin-des-Loups Réunion le mardi 8 janvier 1907.

VIEUX-CONDE

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Aux chantiers de la gare d'eau, Luce Jean-Marie, terrassier, 45 ans, demeurant chez Masqueliez, à Vieux-Condé, en manœuvrant son louchet, s'est blessé au mollet droit.

— A la fosse de Vieux-Condé, 4e série, 4e taille retour de Masse-Sud couchant, Demarcq Oscar, mineur, 31 ans, demeurant à Vieux-Condé, a été atteint au genou droit par une gaillette, en abattant du charbon.

— Même fosse, Balens François, palefrenier, 36 ans et demi, demeurant à Vieux-Condé, traversait la bowette Sud, son pied glissa sur le fer du roulage et Balens, dans sa chute, se fit une entorse au genou gauche.

— Même fosse, 24e taille retour de Masse Sud couchant, 2e série, Brinkuizen Alphonse, 28 ans et demi, mineur, demeurant à Vieux-Condé, était occupé à l'abattage du charbon, une gaillette se détacha et le contusionna à la face supérieure du genou droit.

— A la tannerie Baugnies, Liénard Julien, 21 ans et demi, peleur, demeurant à Wiers, en glissant, l'ouvrier est tombé la poitrine sur un banc. Douleur en respirant.

— Aux chantiers de la gare d'eau, Coquelet Jean-Baptiste s'est écorché la main droite en manœuvrant un levier.

— Mêmes chantiers, Mahieu Hubert, 48 ans, terrassier, demeurant chez M. Clerbois, au Jard, entorse au pied droit en manœuvrant une longueur de voie Decauville.

— Aux ateliers Housez, Corbent Fernand, 15 ans et demi, fraiseur, en fraisant une pièce de fer, a eu l'extrémité de l'annulaire droit prise entre cette pièce et la fraise.

— Mêmes ateliers, Maillard Emile, 16 ans, tourneur, demeurant à Hergnies, en tournant une pièce de fer, a reçu une paillette métallique dans l'œil gauche.

— A la fosse de Vieux-Condé, dans la tierme de la 4e série de 9 paumes levant, Tricart Firmin, 22 ans et demi, était occupé à accrocher deux berlines, l'une d'elles, se mettant en mouvement, l'atteignit au poignet gauche et lui fit une entorse.

— Même fosse, 6e voie, retour de la 6e taille, retour de la 5e série de 9 paumes couchant, Lannoy Nestor, 46 ans, demeurant à Vieux-Condé, e nremplaçant un bois cassé, un caillou l'atteignit au front, près de l'œil droit. Plaie de l'arcade sourcilière.

PAS-DE-CALAIS

NESLES

TERRIBLE ACCIDENT DE CHASSE. — M. Gaston Mile, 19 ans, domestique, originaire de Nœux, vient d'être victime d'un accident qui a malheureusement entrainé la mort.

Il apportait à son patron, M. de Lamarlière, à l'affût, près d'un tas de fagots, les munitions de supplément.

Pour ne pas déranger son patron le domestique passa derrière les fagots que surveillait le chasseur.

Un coup de feu retentit, suivi d'un cri de douleur atroce ; croyant à la présence d'un gibier, M. de Lamarlière avait tiré et Mile reçut toute la charge dans le côté gauche. Il est mort des suites de ses blessures.

WARLUZEL

UNE AFFAIRE ETRANGE. — Les gendarmes d'Avesnes-le-Comte, requis par M. J. G., rentier, âgé de 33 ans, à l'effet de mettre à la raison sa femme, qui, d'après lui, le battait, pénétrèrent dans son habitation et découvrir une chose peu banale.

A terre, sur une paillasse qui y était jetée, se trouvait Mme Marthe L., la femme du rentier, ayant une jambe prise dans une grosse chaine, scellée au mur.

C'était le châtimnet que le mari infligait à la femme, qui se livrait, parait-il, à la boisson.

Le rentier avoua en outre avoir souvent battu sa femme et la piquer de temps à autre de la pointe d'un sabre.

Un garde particulier et un parent, qui se sont rendus complices de ces sévices, ont été interrogés par la gendarmerie.

Le Parquet de Saint-Pol, a été avisé de cette étrange affaire.

MONTIGNY-EN-GOHELLE

INCENDIE. — Un incendie a détruit hier la maison d'un ouvrier, garde d'écurie à la fosse numéro 7 de Courrières.

Le feu a tout détruit, meubles, linge, tout a été consumé. On croit qu'il y a assurance.

BILLY-MONTIGNY

ARRESTATION D'UN ESCROC. — La gendarmerie de Billy-Montigny a mis en état d'arrestation et transféré à Béthune un sieur François Léonard, 50 ans, né à Raches (Nord), le 8 juillet 1857, pour escroquerie aux veuves des familles sinistrées et aux survivants de la catastrophe de Courrières.

Cet individu, nécessiteux probablement, recherchait ses moyens d'existence par des actes frauduleux.

Il y a quelques années, il fut blessé aux mines de Drocourt et n'obtint aucune pension. La Compagnie de Dourges lui donna ensuite un poste de petit employé, mais il n'y resta pas longtemps.

Profitant de la catastrophe, il se mit à parcourir les principales communes sinistrées, fit des conférences en exigeant de chaque auditeur une somme de 20 centimes, destinée à couvrir les frais d'une pétition à adresser à M Loubet dans le but de recueillir des secours.

Il se déclarait être en bonnes relations avec M. Loubet, cela devait suffire pour leur faire obtenir *satisfaction*.

L'ouvrier, bon enfant, qui accueille si facilement, hélas ! les fallacieuses promesses, vinssent-elles d'un charlatan quelconque, se laissa entrainer à ces boniments en versant la somme demandée.

Quelques jours plus tard, le même escroc reparaissait ; il s'agissait, cette fois, d'un pétitionnement contre les saisies-arrêts.

Cette besogne qui devait être si fructueuse, ne s'arrêtait pas là, et notre compère se décida à rendre visite aux veuves et aux parents des sinistrés.

C'est ainsi qu'il se rendit au domicile de Mayeux François, retraité des mines de Courrières, qui perdit quatre fils mariés, et auquel il promit de faire obtenir 4,000 francs du Comité officiel, à condition de lui payer la valeur d'une feuille de papier timbré et de sa commission.

Le vieux bonhomme, satisfait de ces promesses, vida son portemonnaie qui contenait 22 sous et lui promit de lui verser 100 francs, s'il pouvait lui faire obtenir ces 4.000 francs.

Les veuves Cura, née Mouton Ursule, 61 ans, habitant les corons Tourtois et la veuve Gourlet dit Piteux, qui perdirent plusieurs fils et beaux-fils, furent l'objet des mêmes propositions. Chacune d'elles fit les plus grands sacrifices pour procurer au faussaire la somme demandée.

Les veuves Dupuis, née Lampin Elise, veuve Leblanc, née Marlière Virginie, veuve Marbaix, veuve Botty, veuve Macarez, et bien d'autres eurent cette visite et versèrent à l'individu des sommes variant de 50 centimes à 2 francs 50, puis n'entendirent plus parler de rien.

Cet individu se disait même d'accord également avec le citoyen Basly.

L'enquête que poursuit la gendarmerie fera certainement découvrir d'autres faits aussi scandaleux.

Exigez la Bière « La Lilloise » à 0 fr. 25 le litre

Capacité exacte. — Qualité sans concurrence

Bureau : 55, rue Nationale. — Téléphones : Usine, 7.95 ; Bureau, 16.35 1696

Tribune Minière

SYNDICAT DES MINEURS DU PAS-DE-CALAIS

SECTION D'HERSIN-COUPIGNY

LES ETRENNES DES SYNDIQUES. — J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le dimanche 16 décembre, dans une réunion des syndiqués, il vous a été donné lecture du bilan de la section, qui se montait à 4,255 francs.

Un versement de 750 francs ayant été fait par le citoyen Cartier au bureau central à Lens, le